Centre d'enfouissement de Moltifau : déjà les premiers écueils surgissent

A peine révélé, le projet fait déjà beaucoup parler. Le projet d'un CET implanté dans le Centre Corse est avéré. Mais le traitement des déchets reste un sujet sensible. Les élus du territoire le manifestent

Le projet d'un centre d'enfouissement des déchets sur la commune de Moltifau est une chose établie.

Verra-t-il le jour ?

C'est une autre question. Jeudi soir, à la suite du conseil de la communauté de communes Pasquale-Paoli, une réunion était organisée.

Son objectif : sensibiliser et informer les élus locaux sur ce sujet. Autour de la table, il y avait donc les maires du territoire et élus de la com'com, le Syvadec, l'Office de l'Environnement de la Corse et Brigitte Duboeuf, ancienne directrice adjointe de la Dreal, aujourd'hui chargée de mission auprès du préfet de Corse pour la question des déchets. *"Cette réunion faisait suite à une autre, technique, organisée plus tôt dans la journée*, révèle une source bien informée, *qui faisait elle-même suite à d'autres entrevues qui devaient définir la stratégie de la Collectivité de Corse en la matière."*

Le projet d'un centre d'enfouissement des déchets sur la commune de Moltifau est une chose établie. / PHOTO J.A.

Un privé dans la boucle ?

Le site dont il est question est une carrière de sable creusée non loin de la route territoriale, après Ponte-Leccia et en direction de la Balagne.

Notre informateur précise d'emblée que *"toutes les études n'ont pas encore été réalisées"* quant à la faisabilité d'un centre d'enfouissement technique (CET). Jeudi soir, pendant la réunion de Francardo, Vincent Cognetti, maire de Morosaglia, aurait déposé un premier caillou dans la chaussure des porteurs du projet : il y a dans le secteur visé, des captages d'eau – et les périmètres de protection qui vont avec – sans compter le passage tout proche de la rivière Tartagine. Jacques Costa, maire de Moltifau, abonde : *"Plusieurs communes du secteur tirent leur eau potable de ces forages. Il y a un vrai enjeu de santé publique."* Deuxième difficulté mise en lumière par notre source : l'accès au terrain. *"Il faut traverser plusieurs autres propriétés*, explique-t-elle ; *ce qui induit qu'il faudra trouver des accords avec les différents propriétaires."*

Etablir un droit de passage ? Ou mettre en place une Déclaration d'utilité publique (DUP) et exproprier pour créer un accès ?

Dans tous les cas, les procédures sont longues. Se pose alors la question du pourquoi du choix de ce site en particulier. *"Ce choix a été fait sans étude"*, peste Jacques Costa.

Au-delà du volet technique, il en est un autre, politique. Car le secteur des déchets brasse beaucoup d'argent et forcément, suscite des intérêts. *"L'idée*, dit encore notre informateur ; *est d'instaurer une maîtrise d'ouvrage publique sous l'égide du Syvadec."*

Mais le bruit court qu'un privé porterait aussi un projet, et qu'il aurait dans ce cadre, approché le propriétaire de l'un des terrains jouxtant la carrière. Quid ensuite du propriétaire de ladite carrière ? *"Il a également été approché par ce même privé"*, affirme la même source. La réunion de jeudi soir devait déblayer le terrain auprès des élus locaux, *"mais l'absence de communication préalable a abouti à un échec"*.

"Sont-ils devenus fous ?"

Pour l'heure, tout le monde reste très discret sur ce dossier possiblement explosif.

François Tatti, président du Syvader, s'abstient comme les autres parties prenantes, de communiquer pour le moment.

Mais des remous commencent déjà à se faire sentir : *"Un blocage du site de Viggianello avait été programmé pour mercredi et jeudi, mais les choses ont pu être calmées à temps."* Ce centre est l'un des deux à accueillir encore des déchets dans l'île. Et une solution de délestage est fermement attendue.

Pierre-Jean Casta, maire de Pietralba, a réagi par voie de communiqué. Il y affiche sa *"stupeur"* après avoir appris l'existence du projet qu'il juge *"ahurissant et inquiétant"* et pose une série de questions : *"Les responsables ignorent-ils l'existence d'une grande rivière qui va se jeter dans le Golu ? Ignorent-ils l'existence d'un champ de forage à proximité du lieu choisi ? Ignorent-ils également l'existence antérieure d'une carrière d'extraction de pierre qui a naturellement fragilisé le sol, à ce jour très exposé à des infiltrations de toutes natures ?"* Il s'interroge : *"Quelles sont leurs motivations ? Veulent-ils nous rayer de la carte ? Ou sont-ils devenus fous ?"*

De son côté, le maire de Moltifau affiche sa détermination : *"Nous avons appris l'existence de ce projet il y a un mois. Nous n'étions pas au courant, et les propriétaires terriens non plus. Le conseil municipal se réunira lundi pour parler, entre autres, de ce sujet. Et je compte organiser prochainement une réunion avec tous les maires concernés, jusqu'à Pietralba, Urtaca, Lama et Novella. Je veux que tout le monde soit consulté et je m'engage à exercer le droit de préemption de la mairie."* Et Jacques Costa d'avertir : *"Je ne laisserai pas partir ces terrains."* Entendre qu'il ne les destine pas à la création d'un centre d'enfouissement.

MORGANE QUILICHINI
mquilichini@corsematin.com